

Département :
Var

Mairie D'EVENOS (Loi du 5 avril 1884-article 56)

N° 34 /2022

Arrondissement :
Toulon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la
convocation :
27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MONIER Blandine, Maire.

Conseillers
Municipaux
en exercice :
19

PRÉSENTS : MONIER Blandine, LORIN Sébastien, CHEF D'HÔTEL Evelyne, ROMERO Jean-François, IMBERT Patrick, CRISCUOLO Sauveur, DI SILVESTRO Michel, TEYSSIER Jean, LARDIER Virginie, SIMONNET Matthieu, NOVASIK Sandrine, LE RESTE Magali.

Ayant participé
au CM :
12

REPRÉSENTÉS : MOURET Valérie représentée par DI SILVESTRO Michel, CANGIALÉONI Cédric représenté par LORIN Sébastien, DUBI Cyrille représenté par CRISCUOLO Sauveur, BRUNA Paul représenté par SIMONNET Matthieu.

Pouvoirs :
4

ABSENTE : MACALUSO Aude.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Evelyne CHEF D'HÔTEL.

Objet : Urbanisme – Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols – Déclaration préalable pour les ravalements de façades et travaux touchant à l'aspect architectural : Instauration du régime de déclaration préalable pour les ravalements de façades, devantures et terrasses commerciales sur tout le territoire communal.

Rapporteur : Jean-François ROMERO

Par délibération du 08 octobre 2020 n°44/2020, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement du Var pour la mise en place d'une palette chromatique et d'une charte pour la création ou la transformation des devantures et des terrasses commerciales et des clôtures.

Dans le prolongement de cette démarche et afin de préserver l'unité, le patrimoine et la qualité architecturale de ses trois hameaux, mais également la qualité architecturale des constructions, une harmonisation des devantures et terrasses commerciales, ainsi que des clôtures semble nécessaire. Ces aspects ayant un impact dans le paysage et permettant un développement architectural harmonieux de la commune d'Evenos, il convient d'instaurer le régime de déclaration préalable sur l'ensemble de la commune pour les ravalements de façades, devantures et terrasses commerciales. Le contrôle des clôtures ayant quant à lui déjà été instauré par la délibération n° 41/2016 du 28/06/2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article R.421-I7-1 e) relatif au ravalement de façade ;

Vu le décret 2014-253 du 27 février 2014 relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération n°44/2020 en date du 08/10/2020 par laquelle le Conseil municipal a instauré la signature d'une convention avec le CAUE pour la mise en place d'une palette chromatique et d'une charte pour la création ou la transformation des devantures et des terrasses commerciales et des clôtures.

Vu la délibération n° 41/2016 en date du 28/06/2016 par laquelle le Conseil municipal a instauré la soumission de l'édification des clôtures sur le territoire de la commune à déclaration préalable.

Considérant que la réglementation actuelle ne rend pas obligatoire le dépôt d'une demande d'autorisation préalable en vertu de l'article R 421-2 du Code de l'urbanisme qui dispense, en son alinéa m, les travaux de ravalement de façades, en dehors des cas prévus à l'article R 421-17-1 ;

Considérant que cela va à l'encontre de la volonté du Conseil Municipal, qui attache une grande importance au respect et à la valorisation du patrimoine bâti de la commune ;

Considérant que l'article R 421-17-1 dispose que, « Lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire en application des articles R. 421-14 à R. 421-16, les travaux de ravalement doivent être précédés d'une déclaration préalable dès lors qu'ils sont effectués sur tout ou partie d'une construction existante située : (...) e) Dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme a décidé de soumettre, par délibération motivée, les travaux de ravalement à autorisation ;

Considérant les articles 2 et 11 du règlement de Plan Local d'Urbanisme pour chaque zone ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PAR 12 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (Matthieu Simonnet, Sandrine Novasik, Magali Le Reste, Paul Bruna représenté par Matthieu Simonnet)**, décide d'adopter, à la majorité, l'exposé ci-dessous :

Article 1. – **INSTAURE** le dépôt obligatoire d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de tout ou partie de bâtiment, les devantures et terrasses commerciales sur l'ensemble du territoire communal en application de l'article R. 421-17 du Code de l'urbanisme, et rappelle la soumission à DP des clôtures conformément à la délibération n°41/2016.

Article 2. – **DÉCIDE** de notifier la présente délibération au conseil de l'ordre des architectes du Var, à la chambre départementale des notaires du Var ainsi qu'au conseil de l'ordre régional des géomètres.

La présente délibération fera l'objet, conformément au code de l'urbanisme, d'un affichage en Mairie durant 1 mois, et d'une publication sur le site internet de la commune.

Fait et délibéré en séance du conseil municipal, le 03 octobre 2022.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt en Préfecture

Le

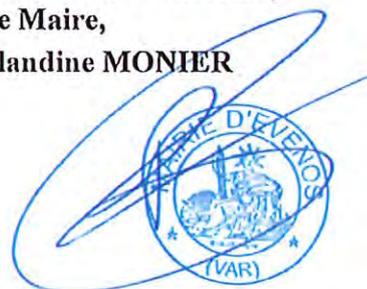
Et publication ou notification

Le.....

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Blandine MONIER



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le **11 OCT. 2022**

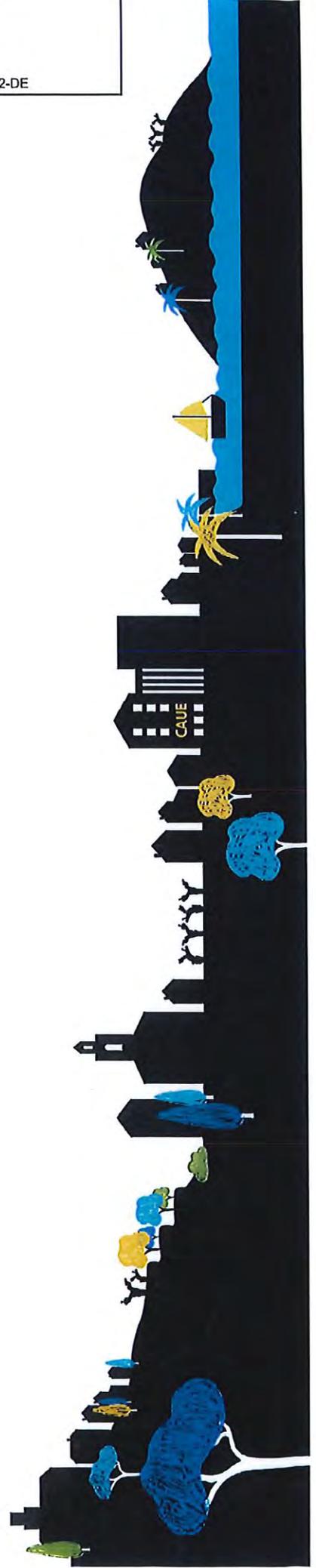
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

Septembre 2022
W 286 | FT 031-20

COMMUNE D'ÉVENOS

**MISSION DE CONSEIL ET D'AIDE À LA DÉCISION
PALETTE CHROMATIQUE ET
CHARTRE DES DEVANTURES ET TERRASSES COMMERCIALES
ET CLOTÛRES**

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le **11 OCT. 2022**
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

PRÉAMBULE

La commune d'Evenos sollicite les conseils du CAUE Var pour contribuer à la mise en valeur de son patrimoine. Le document porte sur deux sujets qui participent grandement à la qualité des paysages d'un territoire :

- La palette chromatique
- La charte des devantures et terrasses commerciales

Outre les formes architecturales, la mise en valeur du patrimoine passe également par sa colorimétrie. La mise en couleur des formes est intimement liée à la qualité architecturale du bâti d'une part, mais également à sa localisation.

Les devantures commerciales font partie de la composition d'une façade. Le soin porté à celles-ci ainsi qu'aux terrasses font l'image d'une activité et plus largement servent à l'identité de la commune.

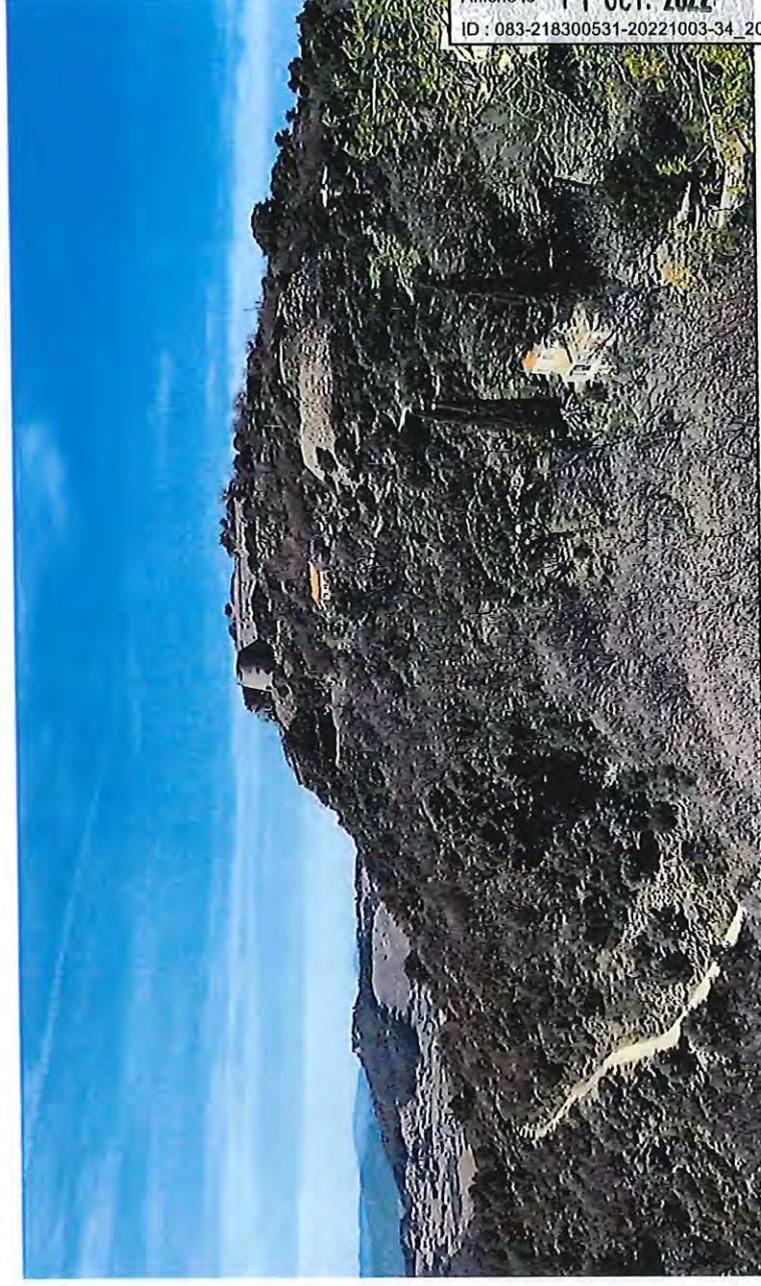
La couleur et les détails architecturaux sont des éléments de la construction au service de l'intégration paysagère dans le contexte proche comme lointain.

La Commune d'Evenos est constituée du village de Sainte Anne, du Hameau du Broussan,



de la Reboule et du vieil Evenos.

Chaque secteur est marqué par un type de bâti prépondérant. Ainsi, l'usager pourra, dans l'élaboration de son projet, se référer à des préconisations spécifiques selon la localisation ou le style architectural qui le concerne.

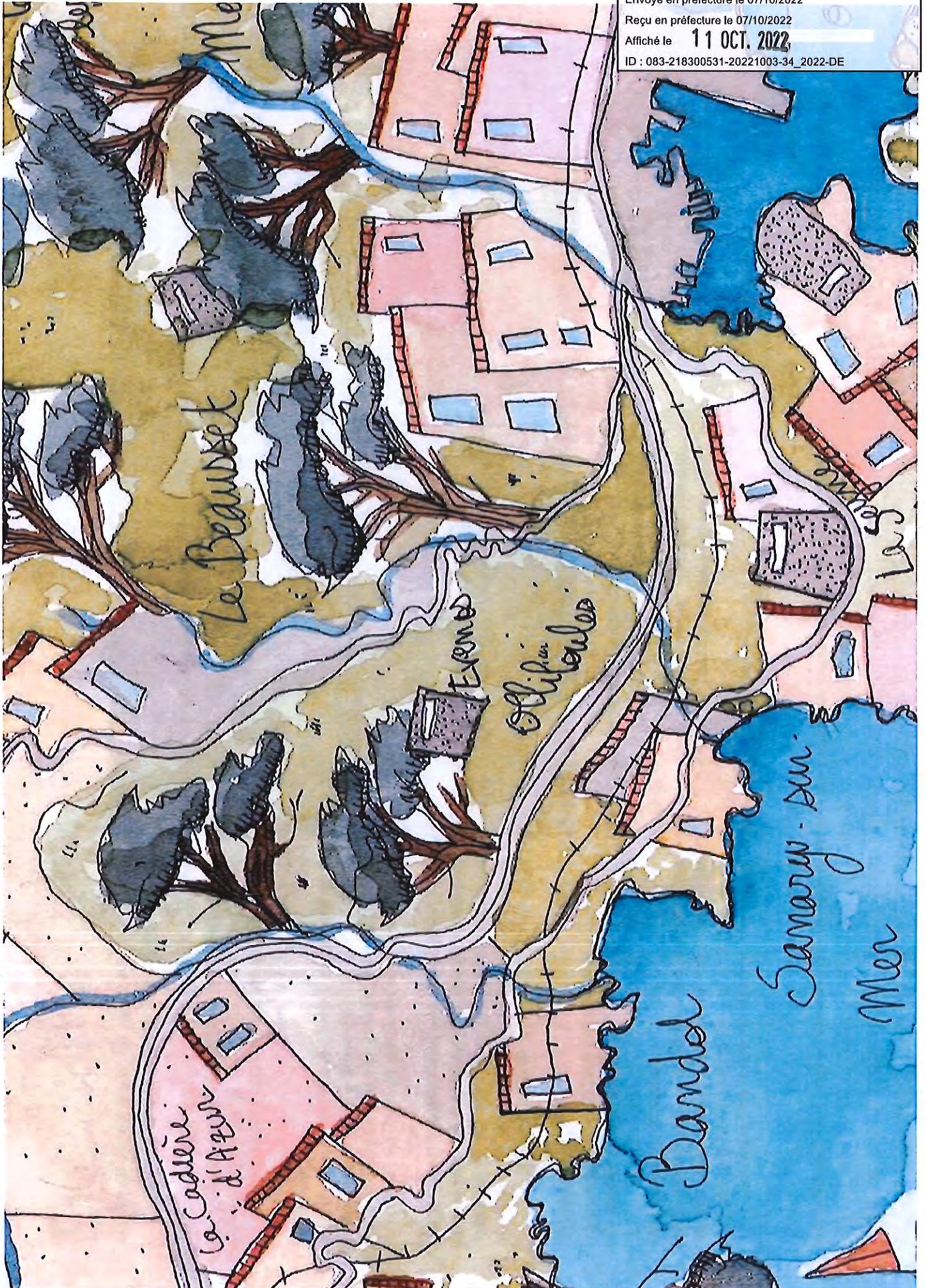


Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE



INTRODUCTION SUR LA COMMUNE

Structure paysagère et ses quartiers	p.06
Zonage du Plu et identités paysagères	p.07
Les éléments remarquables	p.08
Les teintes naturelles du paysage	p.09
Les traces chromatiques	p.10

01. Palette chromatique

1. MAISONS DE VILLAGE EN TISSU CONTINU	p.12
1.1 Les caractéristiques	
a. Le village de Sainte-Anne	
b. Le hameau du Broussan	
c. Le hameau de la Reboule	
1.2 La palette chromatique	p.17
2. MAISONS DE HAMEAUX À CARACTÈRE RURAL	p.20
2.1 Les caractéristiques	
a. Le vieil Evenos	
b. Le hameau du Broussan	
2.2 La palette chromatique	p.23

3. HABITAT INDIVIDUEL DIFFUS EN SITE COLLINAIRE ET AGRICOLE

3.1 Les caractéristiques	p.25
3.2 La palette chromatique	p.27

4. HABITAT INDIVIDUEL DES LOTISSEMENTS RÉCENTS

4.1 Les caractéristiques	p.29
4.2 La palette chromatique	p.31

5. LES CLÔTURES

Glossaire	p.34
-----------------	------

02. CHARTE DES DEVANTURES ET TERRASSES COMMERCIALES

1. LES TERRASSES COMMERCIALES EXISTANTES ET POTENTIELLES	p.36
2. ETAT DES LIEUX DES DEVANTURES	p.37
3. LA CHARTE	p.38
4. PROPOSITIONS DE MOBILIER ET TOILES D'OMBRAGE	p.41



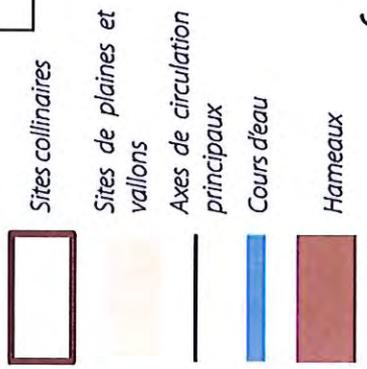
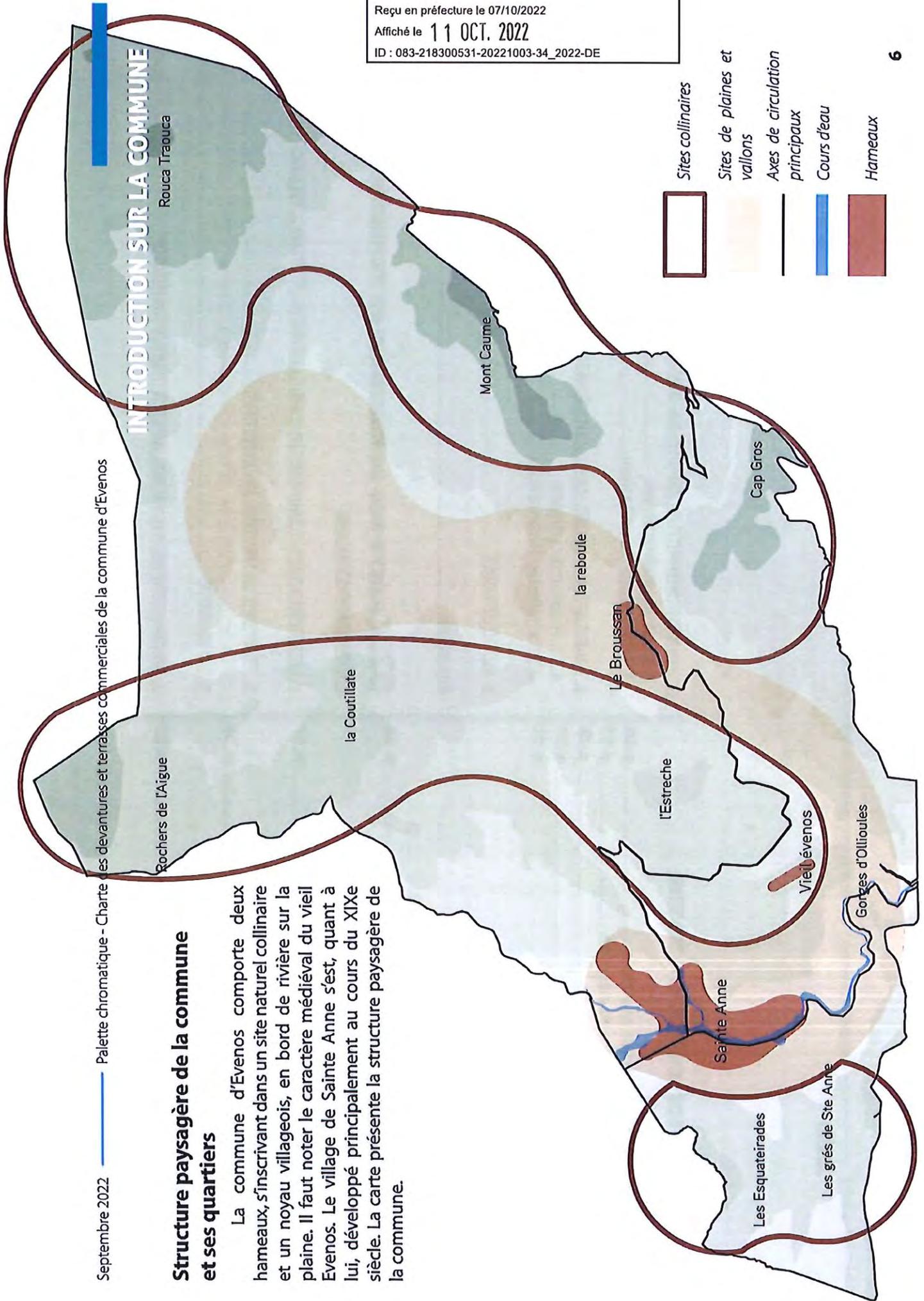
INTRODUCTION SUR LA COMMUNE

Rouca Trauca

Structure paysagère de la commune et ses quartiers

La commune d'Evenos comporte deux hameaux, s'inscrivant dans un site naturel collinaire et un noyau villageois, en bord de rivière sur la plaine. Il faut noter le caractère médiéval du vieux Evenos. Le village de Sainte Anne s'est, quant à lui, développé principalement au cours du XIXe siècle. La carte présente la structure paysagère de la commune.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 11 OCT. 2022
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

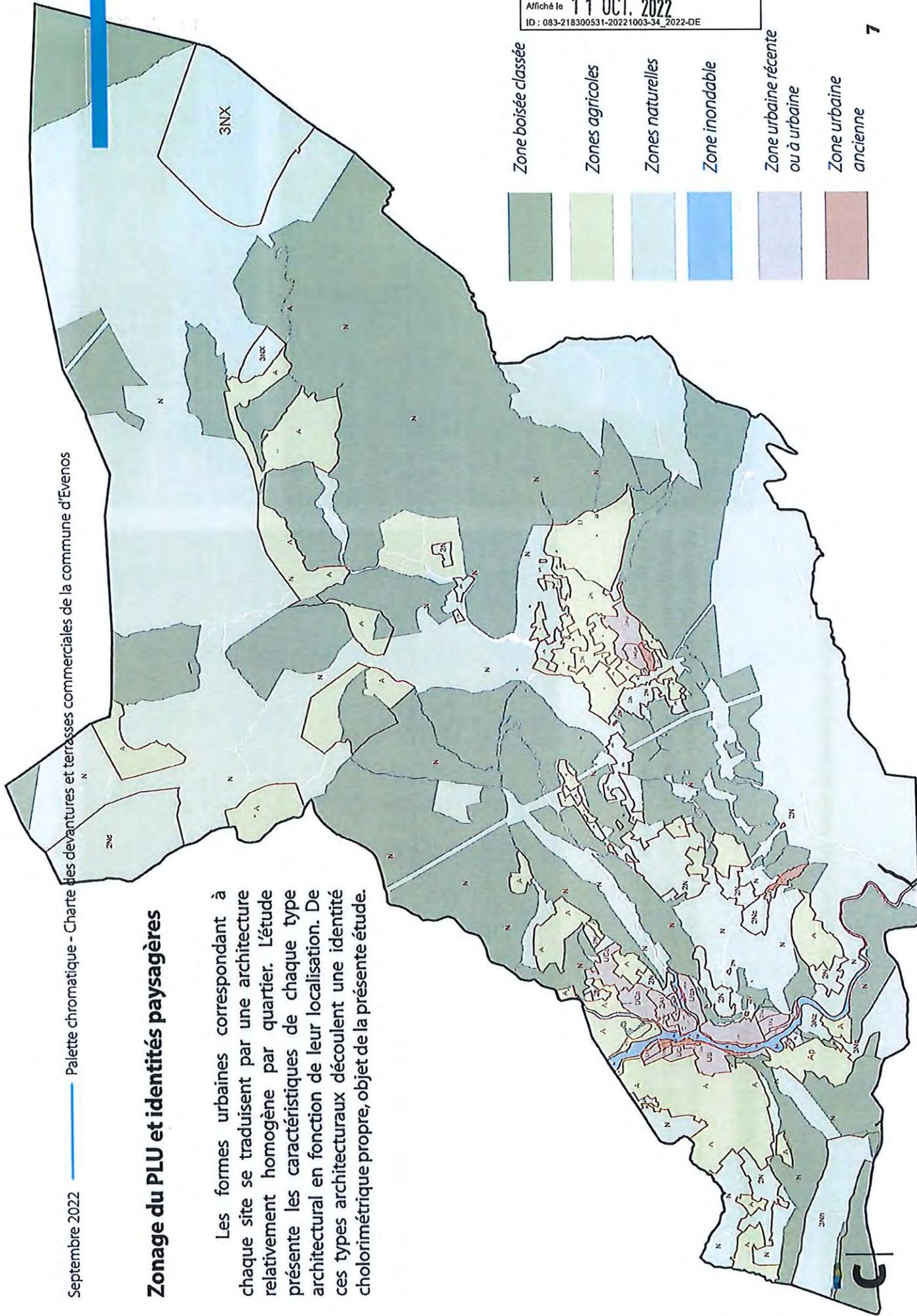


Septembre 2022

Palette chromatique - Charte des devantures et terrasses commerciales de la commune d'Evenos

Zonage du PLU et identités paysagères

Les formes urbaines correspondant à chaque site se traduisent par une architecture relativement homogène par quartier. L'étude présente les caractéristiques de chaque type architectural en fonction de leur localisation. De ces types architecturaux découlent une identité chorométrique propre, objet de la présente étude.



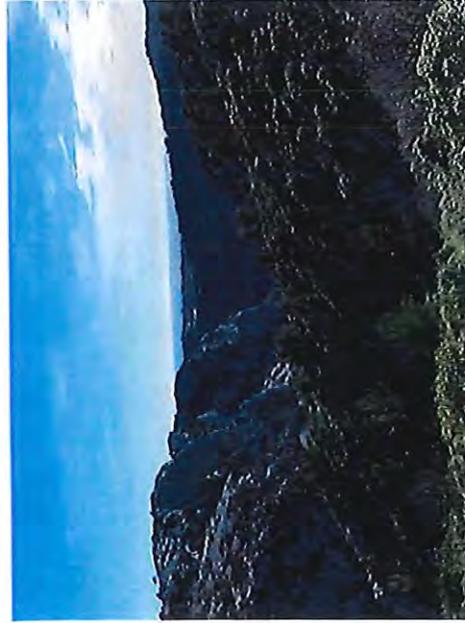
Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le **11 OCT. 2022**
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

Les éléments remarquables

La silhouette du village médiéval, Nèbre ou vieil Evenos, est restée authentique et assez homogène. Elle constitue un témoignage précieux. Perçu de loin, cet élément remarquable nécessite toutes les attentions quant aux colorimétries utilisées afin de ne pas dénaturer le grand paysage.



Analyse des teintes naturelles du paysage



Les teintes du territoire sont assez contrastés.

Les constructions en pierre ont une place assez prépondérante, construites de pierres volcaniques comme de pierres calcaires. Ces teintes du site sont donc assez neutres et se fondent dans le paysage.

La commune d'Evenos est constitué d'un territoire naturel assez préservé. Sa végétation, très présente est majoritairement de teinte foncée. Certains ocres de la terre ressortent dans le grand paysage.

La palette chromatique s'appuie donc également sur ces teintes naturelles, historiquement utilisées. Elles favorisent l'insertion paysagère et participent à l'identité et la singularité des paysages de la commune d'Evenos.



Analyse des traces chromatiques

Dans le village de Sainte Anne, les traces chromatiques correspondent à l'utilisation des enduits et badigeons teintés avec des ocres naturels allant de la terre de Sienne, à l'ocre rouge en passant par l'ocre jaune, tels qu'ils étaient utilisés dans la période du XIXème et début du XXème siècle.



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

10

01. PALETTE CHROMATIQUE

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

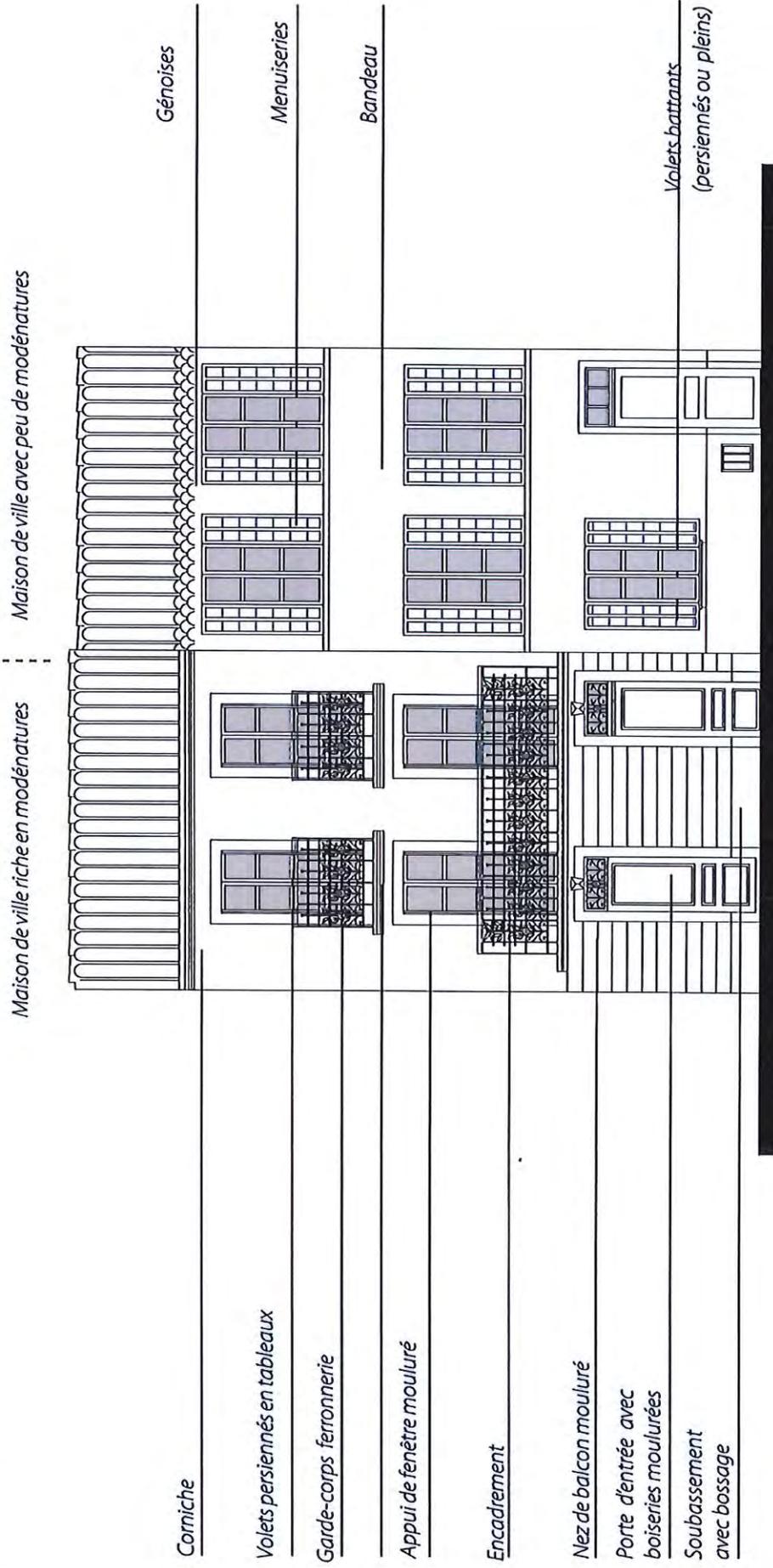
Affiché le **11 OCT. 2022**

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

Dans un souci de respect des spécificités d'Evenos et ses époques de construction, la première partie du document identifie les principaux styles architecturaux présents.

Afin d'aider l'utilisateur dans la reconnaissance du style auquel appartient son habitat ou son projet, le document comprend une description des caractéristiques architecturales propres à chaque style et sa palette associée.

1.1 Les caractéristiques des maisons de village en tissu continu



Ce type de maisons de ville se trouve en majorité en centre-ville. C'est un bâti en ordre continu.

Ce sont des maisons à 2 ou 3 étages comportant des rythmes réguliers affirmant une verticalité dans les proportions d'ouvertures et de façades.

Les modénatures sont plus ou moins riches. Un certain nombre d'éléments les caractérisent comme les appuis de fenêtres, les génoises ou corniches, les encadrements, les bandeaux moulurés, les volets persiennés.

Façades

Les corps de façades étaient initialement teintés en enduit ou en badigeon de chaux avec des ocres naturelles selon des concentrations variables : ocres rouges, ocres jaunes, terre de Stienne, terre de Stienne brûlée, terre d'ombre.

Ces teintes sont retrouvées avec des badigeons prêts à l'emploi, des peintures silicatées, des enduits fins. Les choix de couleur doivent tenir compte des maisons adjacentes.

Les matériaux à utiliser

L'enduit à la chaux naturelle, aérienne ou hydraulique est adapté aux constructions anciennes grâce à ses propriétés mécaniques et physiques.

En centre ancien, la finition de l'enduit doit être frottée fin. En finition ou en rénovation, le lait de chaux ou la peinture silicatée est la façon la plus simple et la moins onéreuse d'entretenir la façade. Lesquels offrent une palette de finition de couleur large.

Aussi, plus les modénatures sont importantes plus les teintes des corps de façades doivent être sobres.

Modénatures

Les modénatures peuvent être contrastées, réalisées en peinture silicatée, peinture minérale ou badigeon de chaux.

En revanche, lorsque les encadrements sont en pierre, ils ne devront jamais être peints ou enduits.

Volets

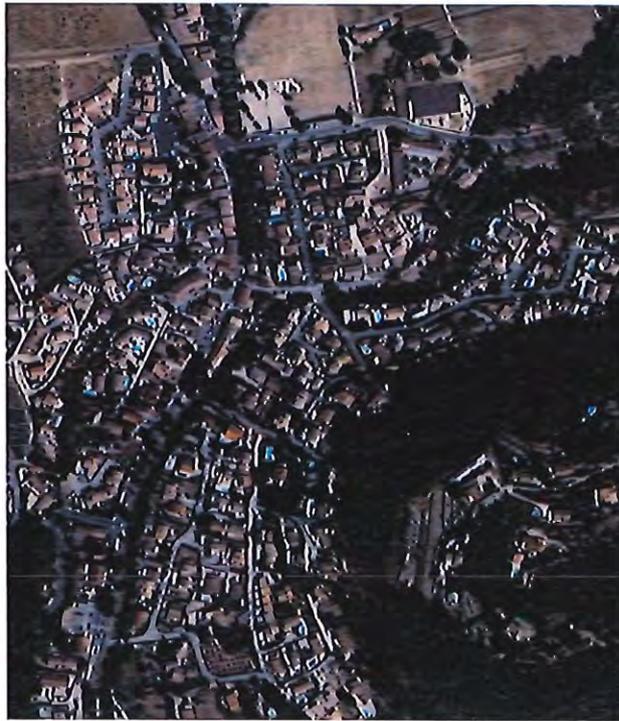
Les volets généralement persiennés sont peints. Ils peuvent être de couleur franche lorsque le fond de façade est de teinte neutre. Ils seront de teinte neutre lorsque la façade est plus colorée.

Menuiseries

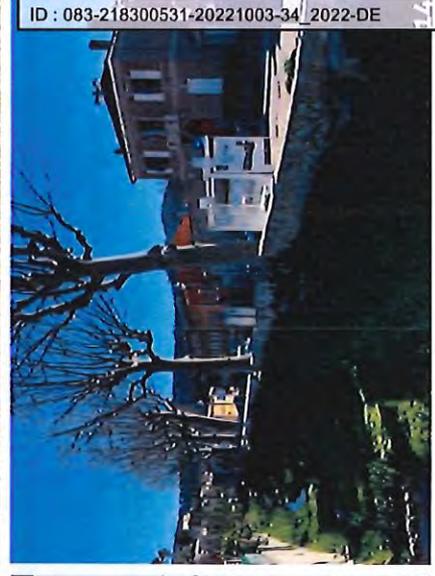
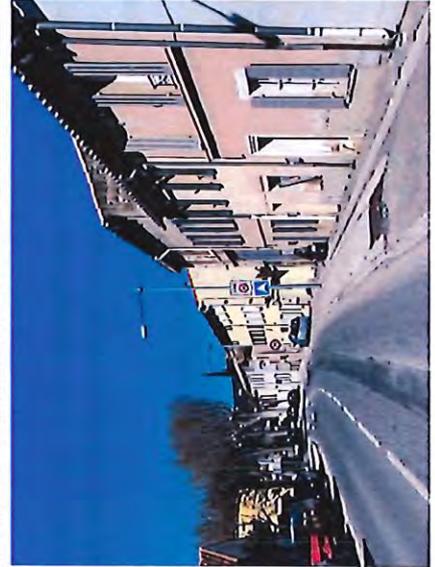
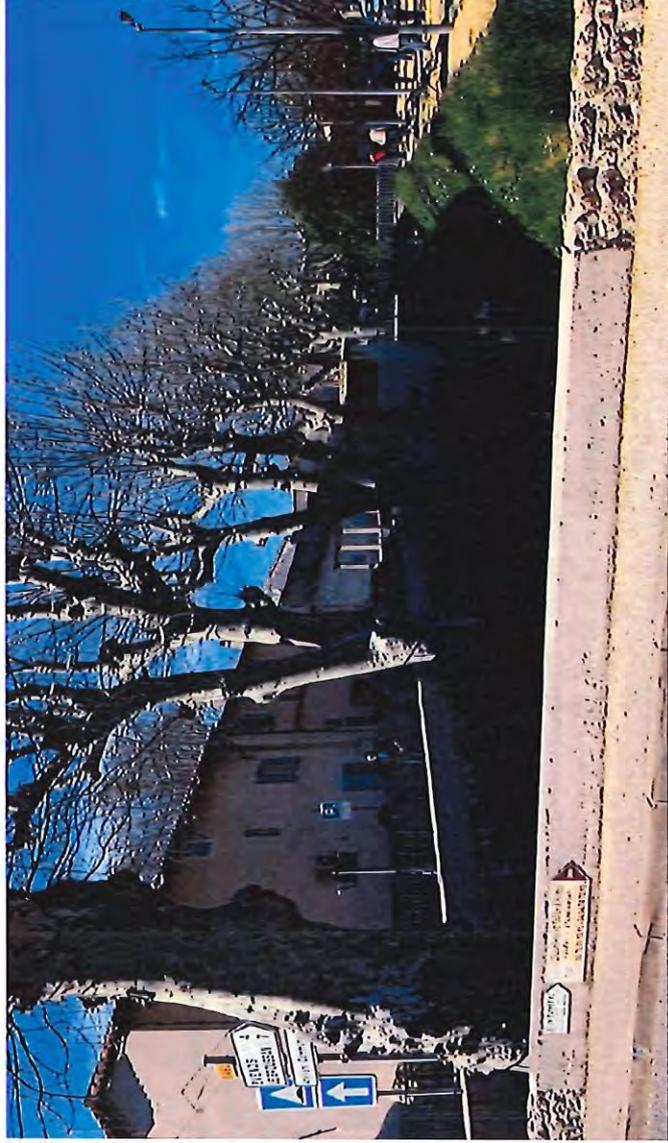
Les menuiseries seront dans le ton des volets, ou plus claires sans être blanches : ton gris clair ou crème.

a. Le village de Sainte - Anne

C'est un village de plaine en bord de Reppe. Le bâti est constitué de maisons de ville principalement en R+2. Les rythmes de baies sont généralement réguliers.



Vue aérienne



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

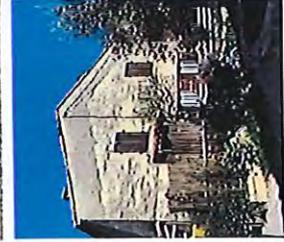
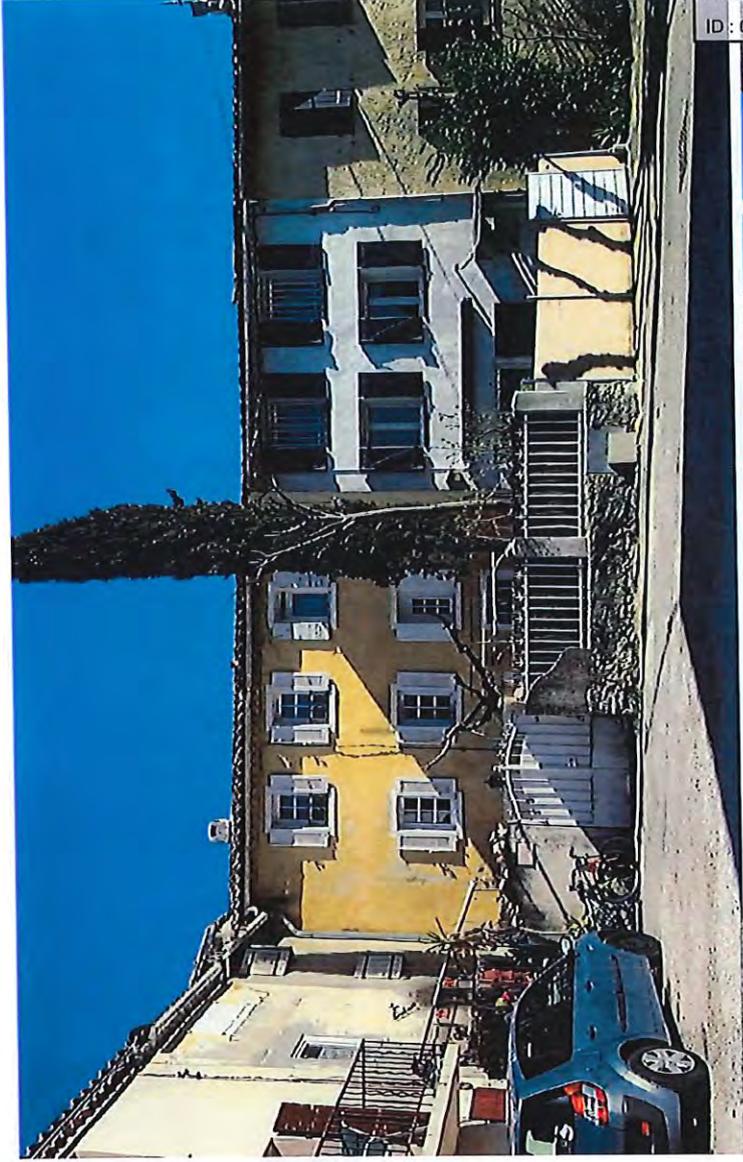
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

b. Le hameau du Broussan

Le hameau du Broussan est constitué de bâtis en R+1 et R+2 en ordre continu et discontinu de bâti avec la présence de quelques remises. On note quelques bâtisses isolées à caractère rural.

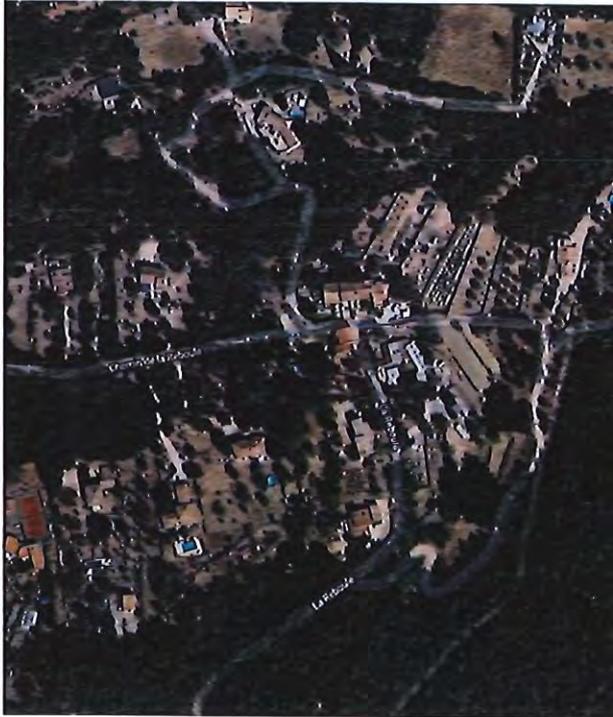


Vue aérienne

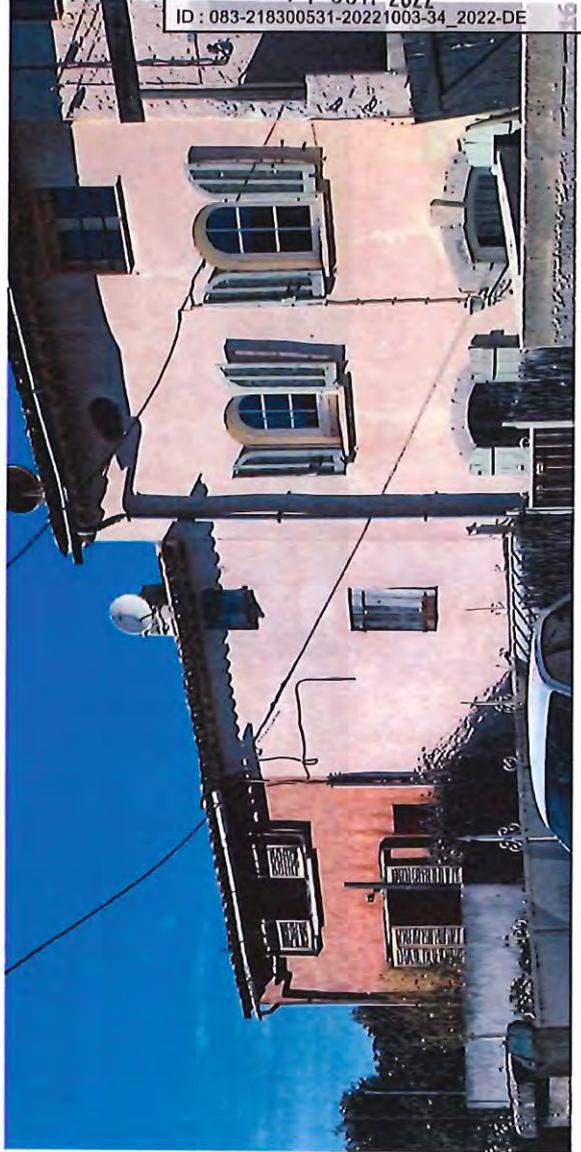
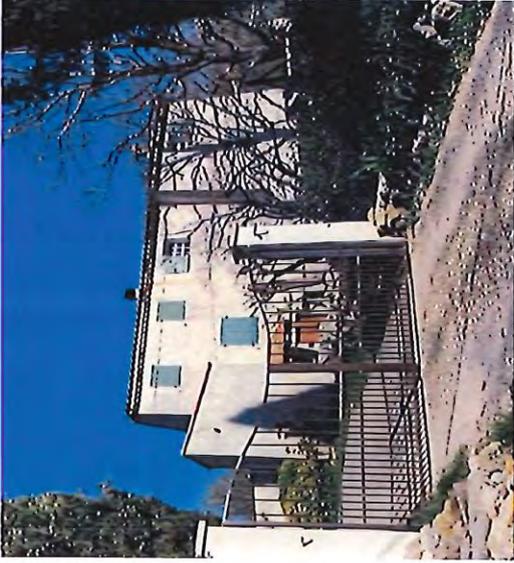


c. Le hameau de la Reboule

Le hameau de la Reboule a une morphologie similaire à celle du Broussan, avec de bâtis en R+1 et R+2 en ordre continu et discontinu. Les maisons sont sobres. On note également quelques bâtisses isolées à caractère rural.



Vue aérienne



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

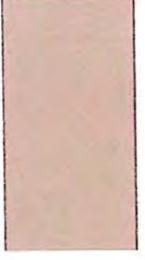
Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

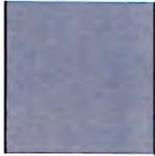
1.2 La palette chromatique des maisons de village en tissu continu

Corps de façades

Tollens Viero Weber Broutin					
Tollens Viero WB					
Tollens Viero WB					



Menuiseries et volets

Grand totem		T2021-4		T2028-3		T2028-5		T2026-6		T2029-2
Grand totem		T2029-4		T2029-3		T2029-6		T2119-6		T2119-4
Grand totem		T2146-2		T2147-1		T2147-2		T2148-2		T2157-1

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

18

Modénatures



Tollens Façade

Toitures



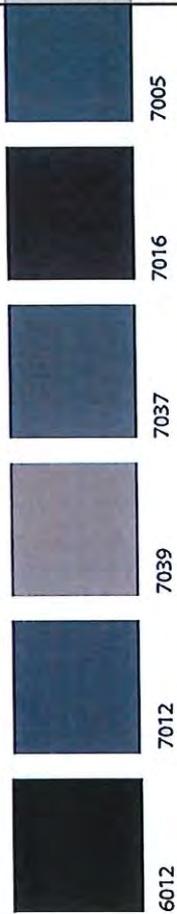
Matériaux

Tuile canal Veille terre

Tuile canal Panache foncé

Tuile plate dite «marseillaise»
rouge veilli

Serrurerie - Clôtures et Grilles



RAL

6012

7012

7039

7037

7016

7005

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le **11 OCT. 2022**
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

2.1 Les caractéristiques des maisons de hameau à caractère rural

Les bâtisses à caractère rural présentent des volumes simples. Les toitures sont souvent à deux pans.

Façades

Les façades sont soit en pierres vues (notamment au vieil Evenos) soit revêtues d'un enduit à la chaux naturelle.

Volets

Les volets généralement pleins et peints. Ils sont généralement dans un ton neutre.

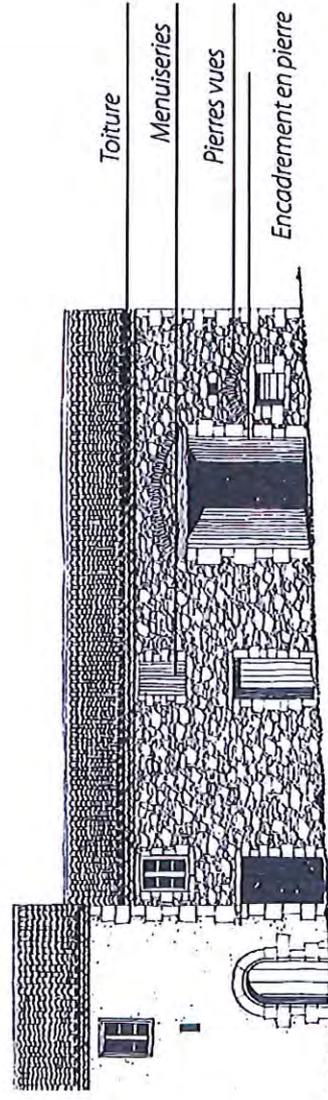
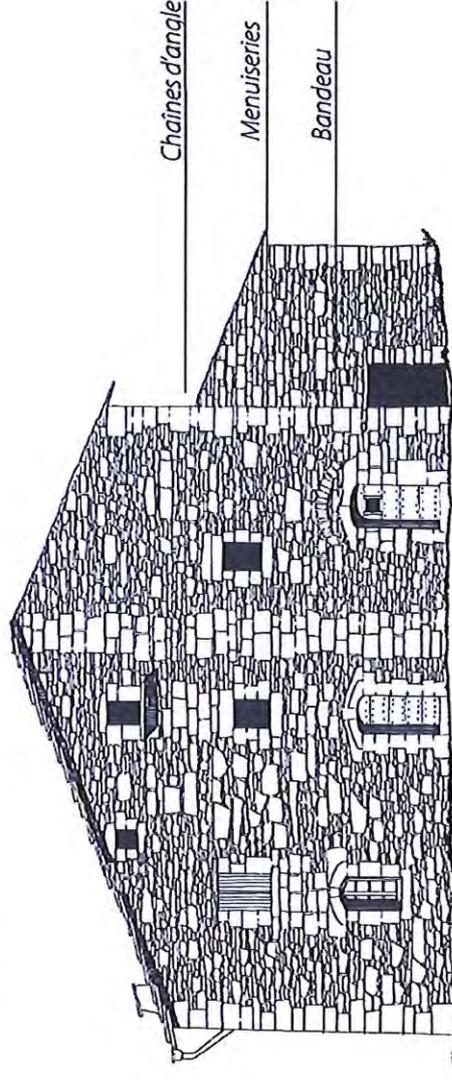
Menuiseries

Les menuiseries sont en bois et peints dans un ton identique au volet ou un ton plus clair.

Les matériaux à utiliser

Dans le cas de façades enduites, l'enduit à la chaux naturelle aérienne ou hydraulique peut être utilisé.

Dans le cas de façades en pierres, les joints doivent être dans le ton de la pierre et en retrait.

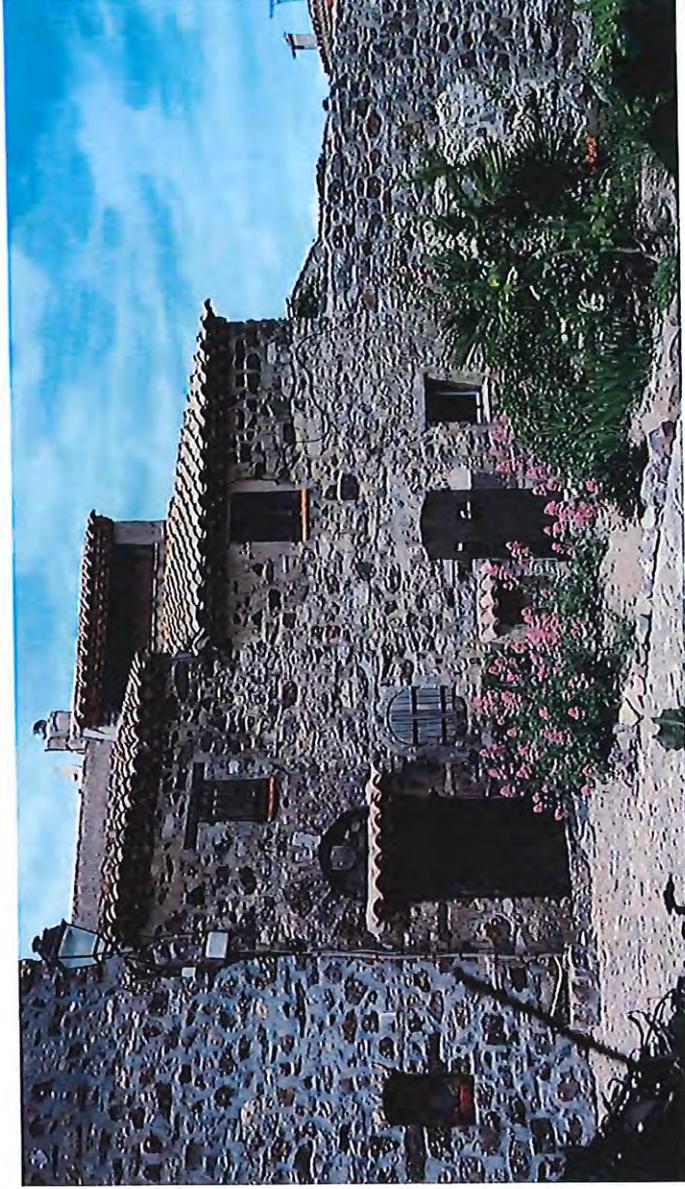


a. Le vieil Evenos

Le village est assez homogène dans son architecture, les teintes générales s'accordent avec celles du château. Etant perçu de loin, il est primordial de conserver son unité de teintes.

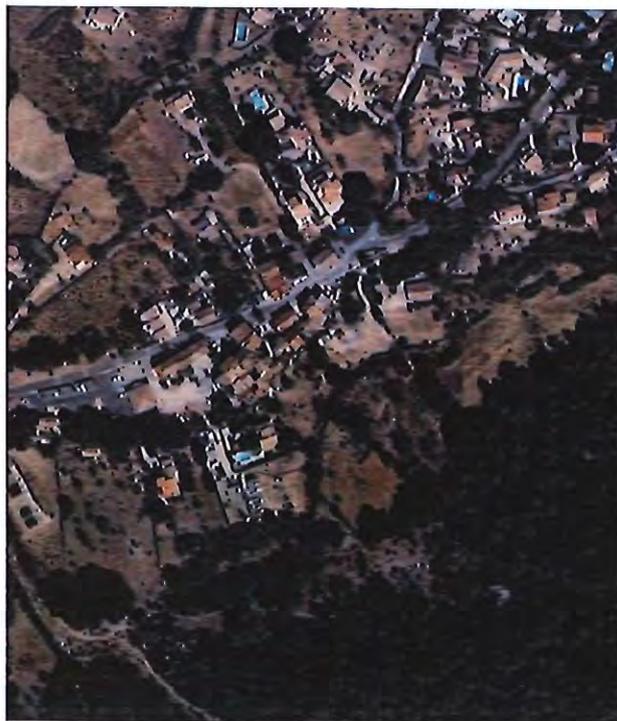


Vue aérienne

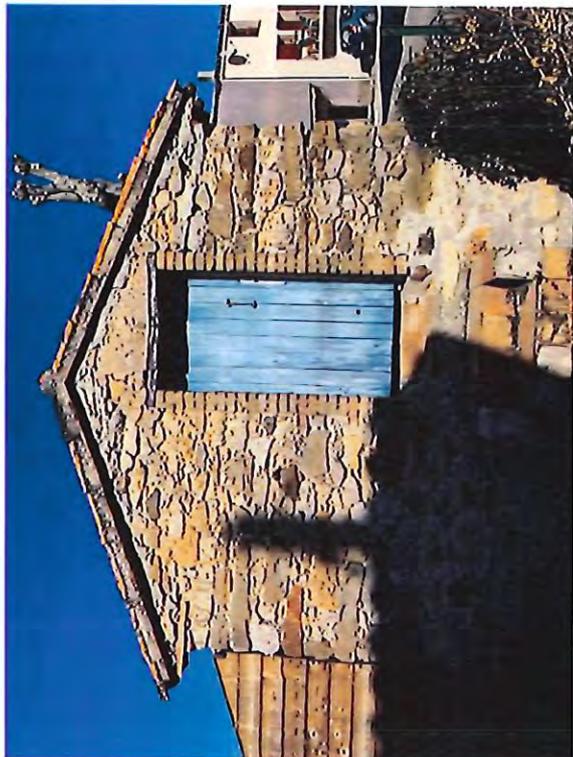


b. Le hameau du Broussan

Les remises s'inscrivent dans le tissu des hameaux de manière discontinu, créant dans l'espace public des ruptures et parfois des respirations, comme des placettes ponctuelles à conserver. Ces bâtis constituent un patrimoine à conserver dans toute son authenticité.

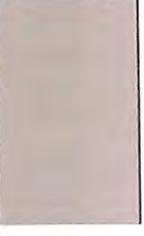


Vue aérienne



1.2 La palette chromatique des maisons de village en tissu continu

Corps de façades

			
PRB Tollens Viero Weber	Camargue 037 0420 Cipolin 012 Brun	Kenya 518 3483 Lave calcaire 304 Ocre doré	Toilède 865 3720 Rhodonite 313 Ocre rouge moyen

Tuiles de couverture

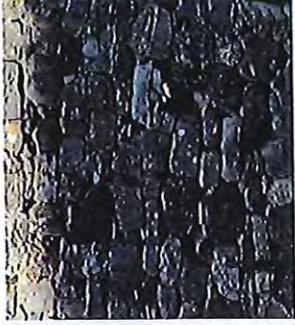


Matériaux

Tuile canal de type Panache foncé de Terreal

Tuile canal de type «toit de recup» de Montier

Appareillages de pierres

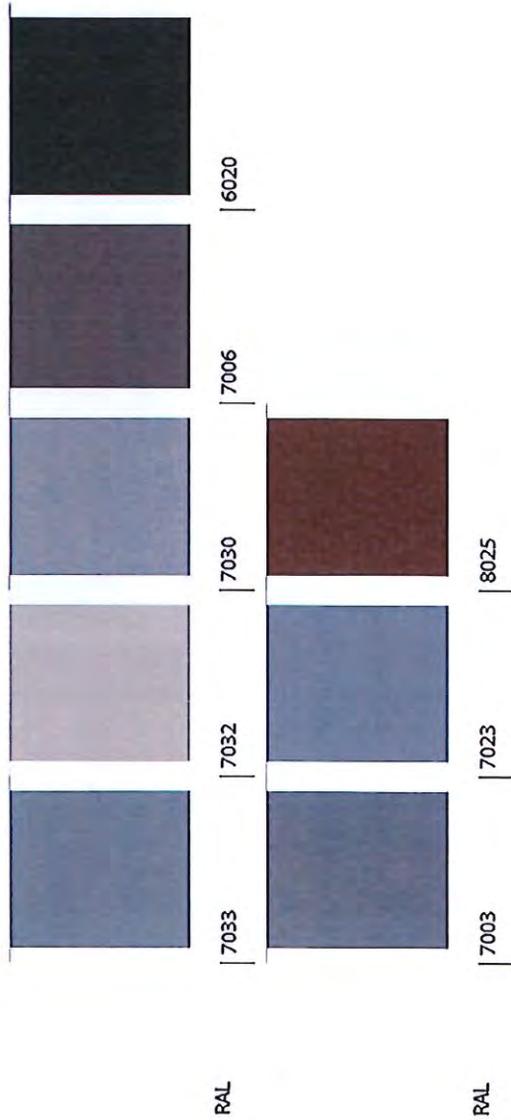


Les appareillages pierres s'appliquent aux corps de façades et aux murets de clôtures

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 11 OCT. 2022
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE



Menuiseries et volets



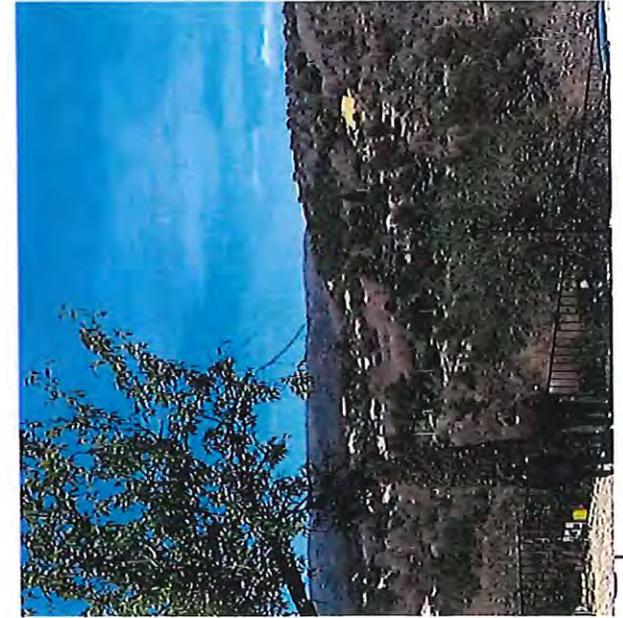
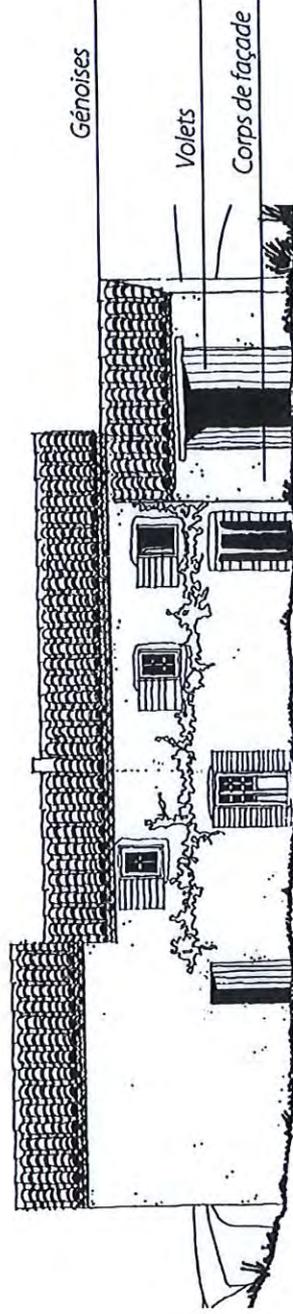
Serrurerie clôtures et grilles



Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le **11 OCT. 2022**
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

3.1 Les caractéristiques de l'habitat individuel diffus en site collinaire et agricole

- Les paysages collinaires se caractérisent par :
- une végétation persistante foncée, constituée en majorité de chênes verts, pins, et garrigue
 - des perceptions le plus souvent lointaines,
 - un habitat peu dense.



L'intégration du bâti dans le paysage nécessite l'utilisation de tons neutres. Les tons trop clairs sont à exclure qu'il s'agisse d'architecture traditionnelle ou contemporaine :

Toitures

Tuiles de terre cuite vieillie foncée

Façades

Teinte neutre selon des variations de tons brun beige ou brique.
Les modénatures doivent être discrètes, le caractère sobre étant à privilégier

Murs de clôture

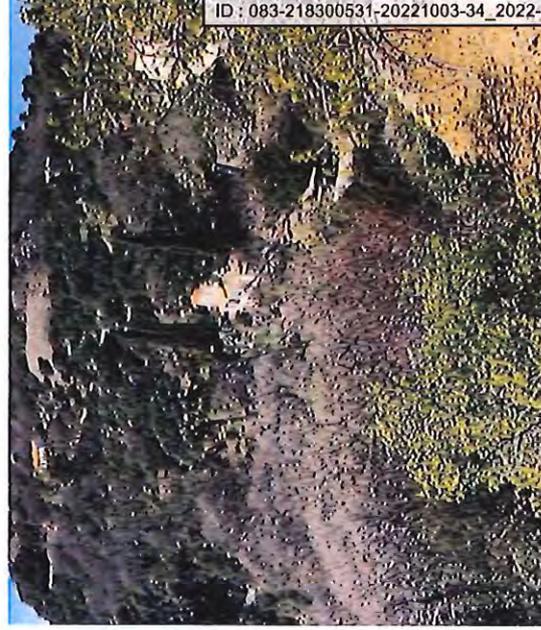
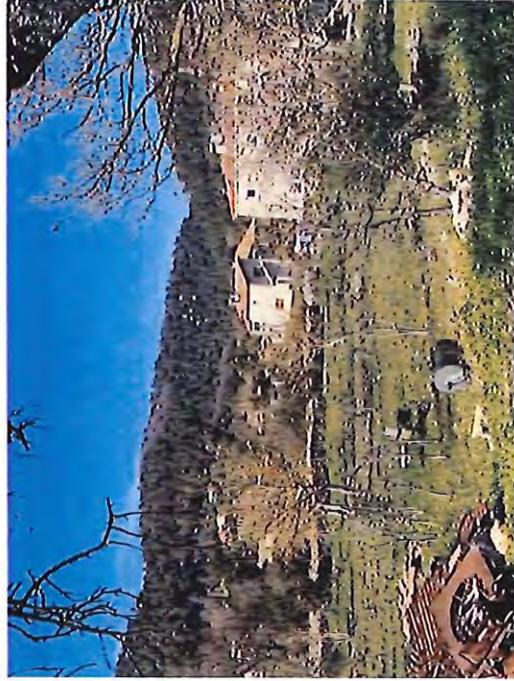
En pierre ou en enduit d'un ton neutre proche des teintes du sol environnant

Menuiserie serrurerie

Toutes les variations de tons gris neutre ou coloré sont possibles
Les tons de vert non vifs
Les tons foncés
Les matériaux bruts (bois, acier...).

Grilles de clôture

Ton foncé décliné sur des nuances de vert ou gris



3.2 La palette chromatique de l'habitat individuel diffus en site collinaire et agricole

Corps de façades enduits

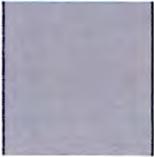
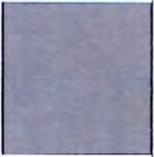
PRB Tollens Viero Weber	Camargue 037 0420 Cipolin 012 Brun	Kenya 518 3483 Lave calcaire 304 Ocre doré	Bocage vendéen 010 3762 Moraine 013 brun foncé	Tolède 865 3720 Rhodonite 313 Ocre rouge moyen			
Tollens Viero WB	0400 Ouadane 230 Ocre clair	0672 Limonite 049 Ocre rouge	1177 Feldspath 010 Beige ocre				

Tuiles de couverture



Matériaux
Tuile canal de type «toit de
recup» de Monier
Tuile canal de type Panache
foncé de Terreal

Menuiseries et volets

	T2021-4		T2028-3		T2028-5		T2026-6		T2029-2
Grand totem									
	T2029-4		T2029-3		T2029-6		T2119-6		T2119-4
Grand totem									
	T2146-2		T2147-1		T2147-2		T2148-2		T2157-1
Grand totem									
	6012		7039		9005 ou 7021		7037		7016
RAL									

Serrurerie clôtures et grilles

4.1 Les caractéristiques de l'habitat individuel des lotissements récents

Il s'agit de zone d'habitat individuel homogène, ces zones sont perçues plutôt en vue proche et l'accompagnement végétal est varié.

Les teintes utilisés supporte des variation de teintes

Les zones de confront entre espace commun ou public et espace privé nécessitent notamment sur les clôtures une recherche de tons neutres permettant d'assurer une cohérence générale.

Toitures

Toitures terrasses végétalisées ou protection par gravillons

Toiture tuile de terre cuite vieillie foncée

Façades déclinées en teintes neutres ou colorées de tons clairs

Mur de clôture,

En pierre ou enduit d'un ton neutre

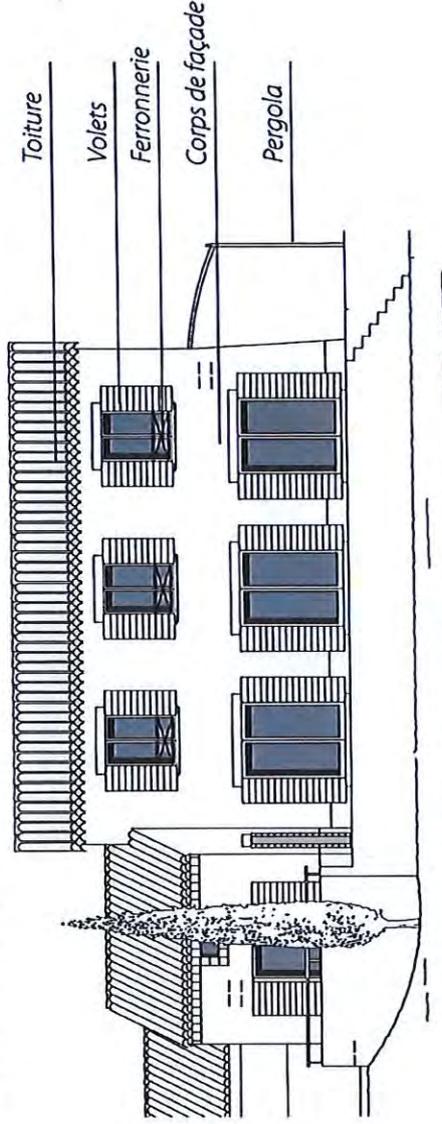
Menuiserie serrurerie

Toute les variations de ton gris neutre ou coloré sont possibles

Les tons de vert non vif

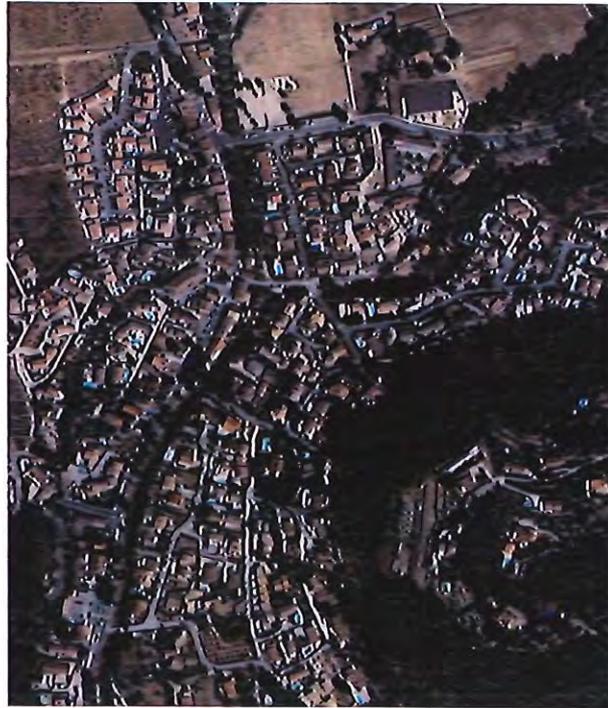
Les tons foncé

Les matériaux bruts (bois, acier...).



Grille de clôture de ton foncé décliné sur des nuances de vert ou gris

Exemples de lotissements sur la commune



Vue aérienne



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

4.2 La palette chromatique de l'habitat individuel des lotissements récents

Corps de façades enduits

Tollens Viero WB	0672 Limonite 049 Ocre rouge	0420 Cipolin 012 Brun	1177 Feldspath 010 Beige ocre	0869 Crag 212 Terre beige
Tollens Viero WB	018 Parmin 086 Ocre rose	0400 Ouadane 230 Ocre clair	Corinthe 589 BEIGE 09	Plaine de luçon 011 230 DORE CLAIR
Tollens Viero WB	0828 Tichit 044 Brun clair	2459 Kilimandjaro 017 Pierre foncée		

Modénatures

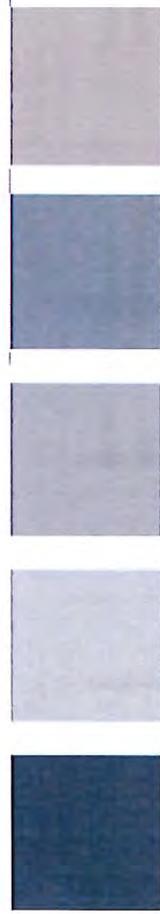
Tollens Façade	TF 209-1	TF 210-1	TF 208-1	TF 258-1
----------------	----------	----------	----------	----------

Tuiles de couverture



Matériaux | Tuile canal Veille terre de Terreal | Tuile canal de type Panache foncé de Terreal

Menuiseries et volets



Grandtotem

T2021-4

T2028-3

T2028-5

T2026-6

T2029-2



Grandtotem

T2029-4

T2029-3

T2029-6

T2119-6

T2119-4



Grandtotem

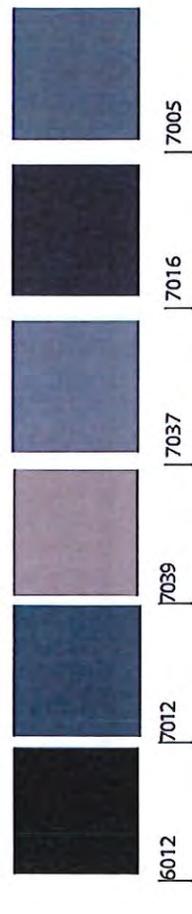
T2146-2

T2147-1

T2147-2

T2148-2

T2157-1



RAL

6012

7012

7039

7037

7016

7005

Serrurerie clôtures et grilles



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

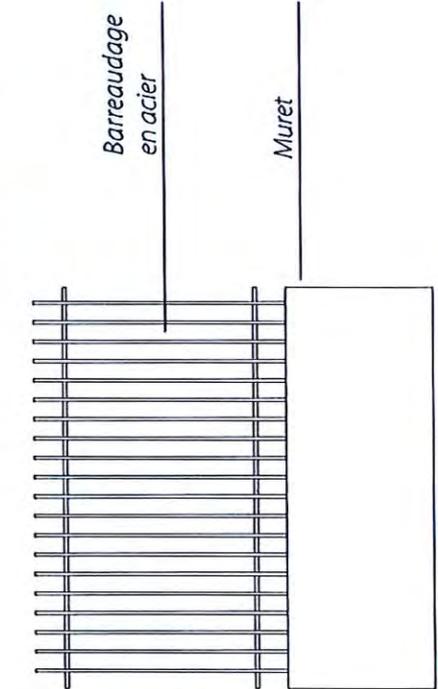
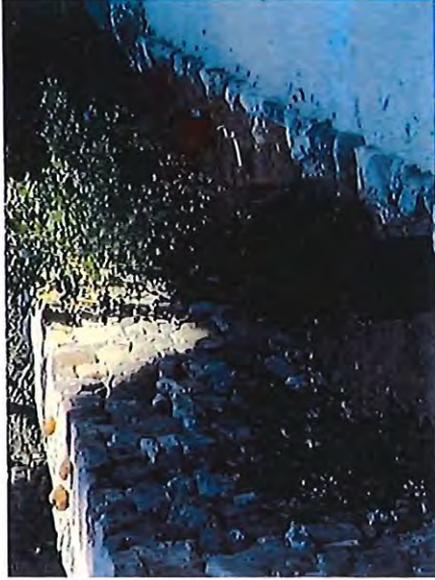
Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

52

5. Les clôtures

Exemples de clôtures à barreaudage avec ou sans tôle



Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 11 OCT. 2022
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE



Glossaire

Modénature :

Elément d'ornementation solidaire de la façade dans la continuité des enduits. C'est aussi les proportions et dispositions de l'ensemble des éléments d'ornement que constituent les moulures et profils de corniche.

Génoise :

Element constitué d'un ou plusieurs rangs de tuiles organisées en quinconce situées en dessous de l'égout du toit.

Casquette :

Element de modénature en béton ou tout autre matériau (bois, métal) en saillie du nu de la façade et venant porter ombrage. Il est dans le langage de l'architecture contemporaine, devenu un agrément des formes épurées.

Corniche :

Element de modénature maçonné situé à l'égout du toit

Soubassement :

Grille à barreaudages: Element en acier constitué de poteaux et de traverses, constituant un ensemble ajouré, et faisant office de clôture.

02. CHARTE DES DEVANTURES ET TERRASSES COMMERCIALES

Dans cette deuxième partie du document la charte des devantures et terrasses commerciales est organisée par secteurs de la commune et s'appuie sur les spécificités de chacun et les activités rencontrées.



Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le **11 OCT. 2022**
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

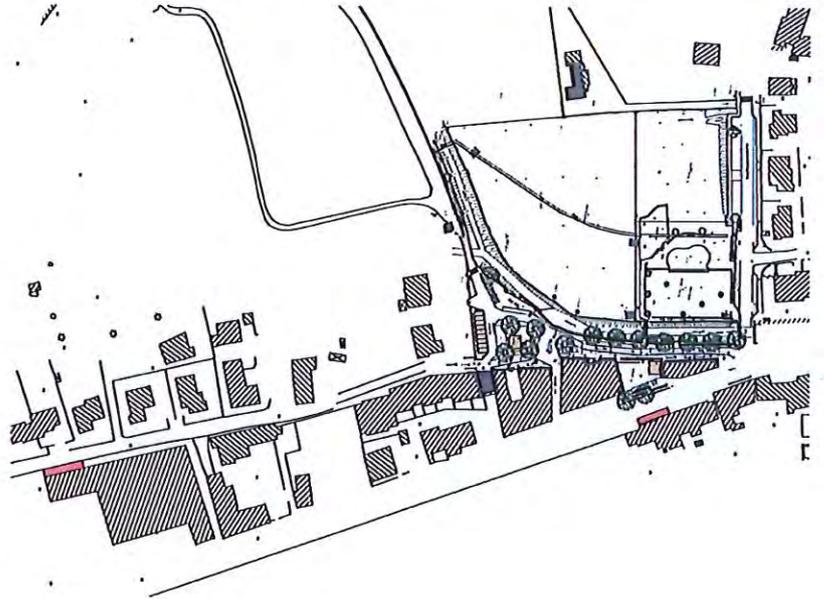




1. Les terrasses existantes et potentielles

Le village de Sainte-Anne

À ce jour, les terrasses commerciales à Sainte-Anne d'Evenos sont peu nombreuses, globalement une en centre ville et une autre plus au nord en périphérie immédiate.



Dans le cadre d'un aménagement urbain de la traversée de l'agglomération ainsi que des berges de la Reppe, d'autres terrasses sont potentiellement envisageables sur la place Dogère et place Jean Jaurès.

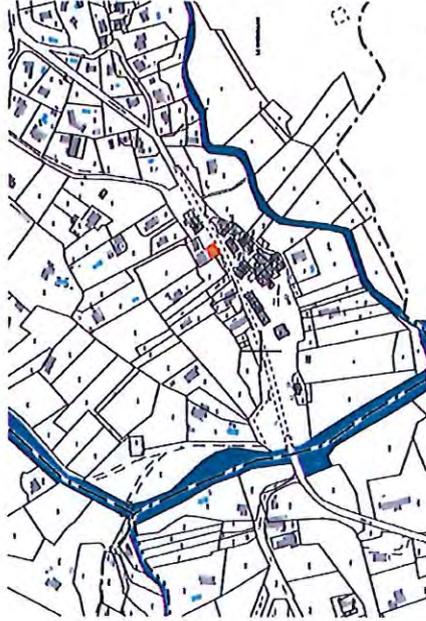
Le Vieil Evenos

Un seul café animé les ruelles du vieil Evenos, en fonction en saison estivale. L'activité économique de ce lieu rend difficilement envisageable un autre emplacement.



Le hameau du Broussan

L'Auberge du Broussan anime le centre du hameau. Cet établissement est à l'échelle de l'économie de ce lieu.

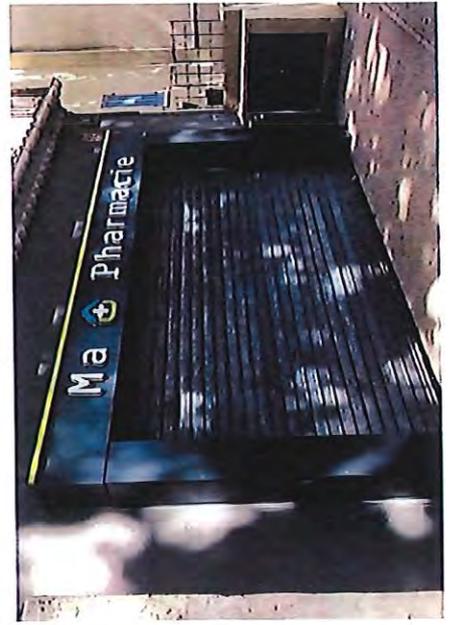


 Terrasses existantes
 Terrasses potentielles

2. Etat des lieux des devantures

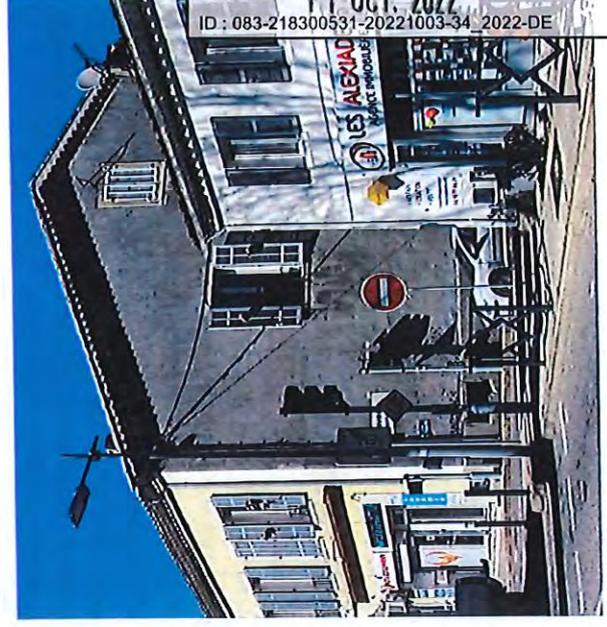
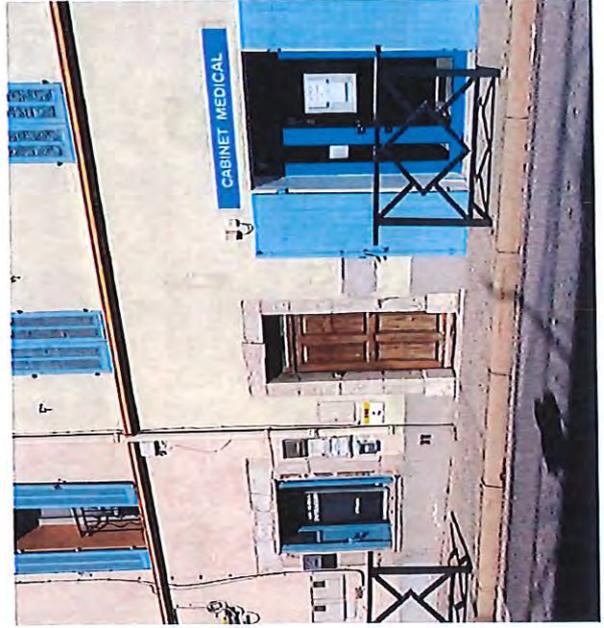
Les disparités des devantures à Sainte-Anne

Les devantures observées dans la commune d'Evenos présentent de nombreuses disparités quant à leur agencement, leur jalonement, les couleurs utilisées et les typographies choisies. Ces disparités sont source d'incohérence pour le



paysage urbain qui manque d'harmonie. Nous recommandons alors le retour à une concordance des devantures afin d'envoyer un message clair et cohérent.

Recommandations : Harmonisation des devantures de la commune mise en cohérence avec les façades qui les supportent.



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

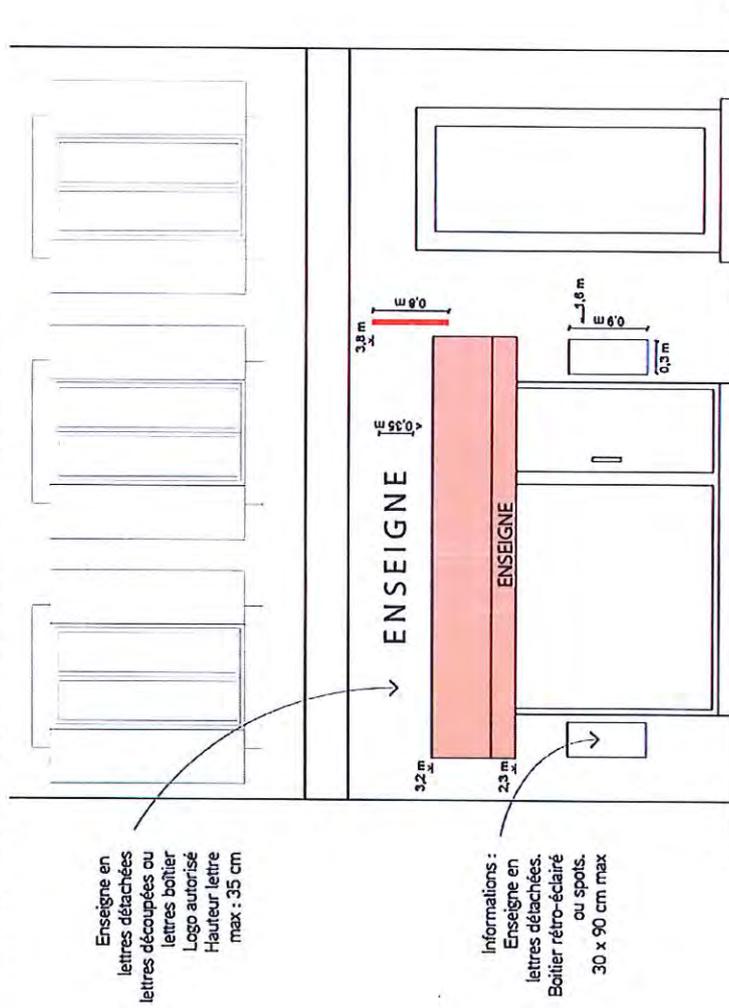
Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

3. Charte pour la création ou la transformation des devantures et terrasses commerciales

Cas 1 : Devanture en feuillure

Vitrine simple baie dans l'épaisseur du mur de la façade.
(L'enduit est celui de la façade de la maison ou de l'immeuble)



FERMETURES, VOLETS ROULANTS, GRILLES

- 1- Lorsque la baie de la devanture est simplement découpée dans le plan de façade, le coffre de volet roulant ne pourra apparaître en façade et sera placé à l'intérieur.
- 2- Lorsque la vitrine est en retrait, le coffre de volet roulant peut être dissimulé dans un faux plafond derrière le linteau de façade.
- 3- Dans le cas d'un habillage périphérique en saillie, le coffre peut être extérieur s'il est intégré dans l'ensemble de l'habillage.
- 4- Une fermeture par grille peut aussi être mise en œuvre.

STORES REPLIABLES

- 1- Les stores bannes seront droits, avec ou sans lambrequin. Ce dernier pouvant recevoir une inscription.
- 2- La largeur du store pourra s'aligner avec la largeur de baie ou être en débord.

ENSEIGNE

- 1- L'enseigne en lettres détachées est fixée sur le mur, sans support
- 2- Elle peut être réalisée en acier thermolaqué, ou en bois. Le PVC est proscrit.
- 3- L'enseigne peut également être en lettres peintes

Exemples de devantures en feuillure



Cf : Les fiches conseils CAUE Var, UDAP83
« Entretien, réhabiliter, construire , dans les centres anciens ».

Exemples d'enseignes parallèles



Enseignes perpendiculaires (ou en drapeau)

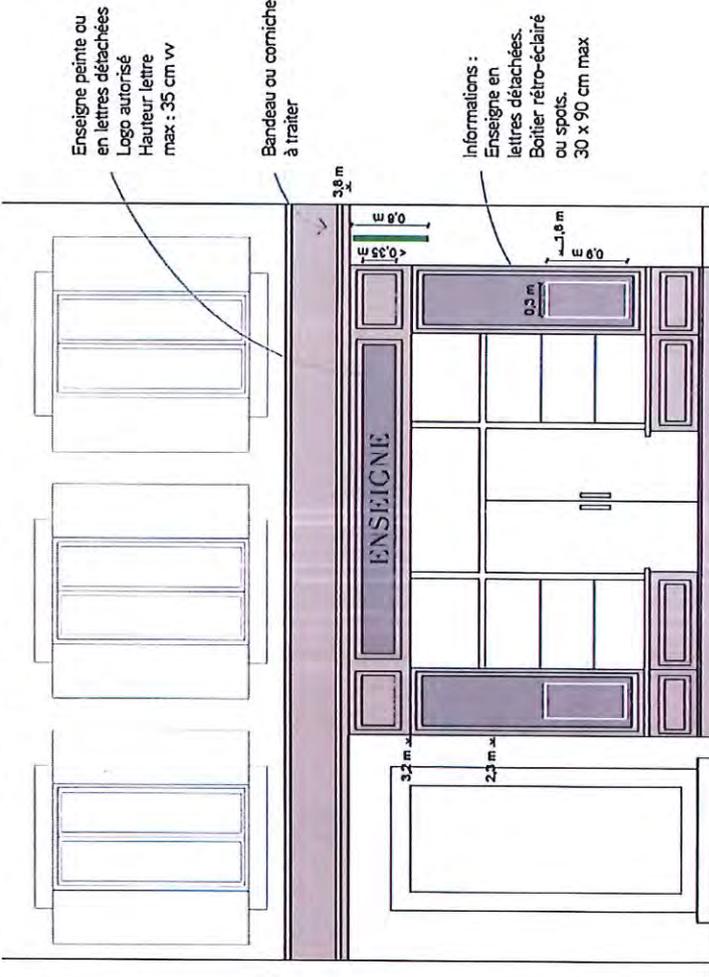


Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 11 OCT. 2022
ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE



COULEURS ET MATÉRIAUX

Les devantures traditionnelles privilégient le bois peint dans des tons plutôt foncés ou neutres. Les devantures contemporaines doivent privilégier des matériaux nobles tels que le bois, l'aluminium, l'acier. En l'absence d'habillage, les menuiseries en métal resteront fines et de ton neutre, en évitant les tons trop clairs.



Cas 2 : Devanture en applique

Devanture en bois comportant des moulures selon le modèle traditionnel des boutiques du début du 20^e siècle, une écriture plus contemporaine est envisageable aujourd'hui. (L'enduit est celui de la façade de la maison ou de l'immeuble)

ÉCLAIRAGES

Les enseignes sont éclairées ou rétro éclairées. Elles ne seront jamais éclairantes. L'éclairage sera réalisé par des spots ou éclairage indirect.

ENSEIGNE

L'enseigne en lettres détachées fixée sur devanture en bois ou peinte directement sur ce support

DRAPEAUX

Les enseignes en drapeau sont perpendiculaires à la vitrine - ils resteront de dimension modeste, au maximum 60cm - ils ne seront pas éclairants, mais pourront être éclairés. La position du drapeau évitera toute gêne au passage piéton et ne devra pas dépasser le plancher du 1er étage.

CLIMATISATIONS

Les groupes de climatisation extérieurs doivent être intégrés de façon à ne pas dépasser le nu de façade. Ils seront dissimulés par une grille à ventailles grille fer forgé

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 11 OCT. 2022

ID : 083-218300531-20221008-34-2022-DE

40

Exemples de devantures en applique



Exemples d'intégration des blocs de la climatisation

Les groupes de climatisation extérieurs doivent être intégrés de façon à ne pas dépasser le nu de façade. Ils seront dissimulés par une grille à ventailles ou grille fer forgé

Cf : Les fiches conseils CAUE Var, UDAP83
«Entretien, réhabiliter, construire , dans les centres anciens»



4. Proposition de mobilier et terrasses commerciales

Hameau du Broussan



Vue aérienne

Les ensembles mobiliers devront être harmonieux et s'inscrire dans l'esprit du vieux village. En référence, ci-dessus deux images montrant des ensembles en métal thermoalqués (1) ou des ensembles associant rotin, pierre et métal (2)

Le vieil Evenos

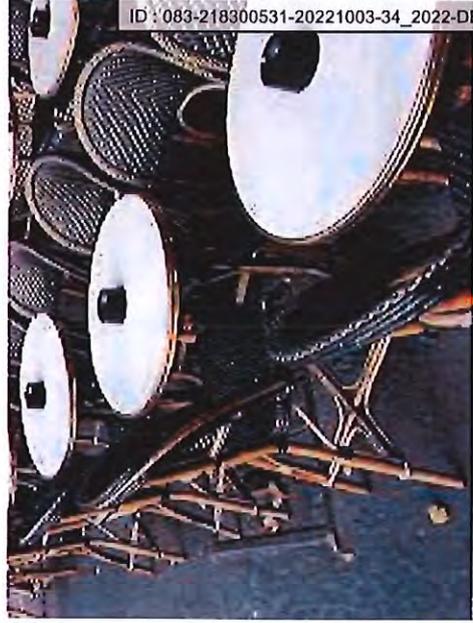


Vue aérienne

L'ensemble du mobilier d'une terrasse devra rester dans la même gamme.



(1)



(2)

4. Proposition de mobilier et terrasses commerciales

Le village de Sainte-Anne

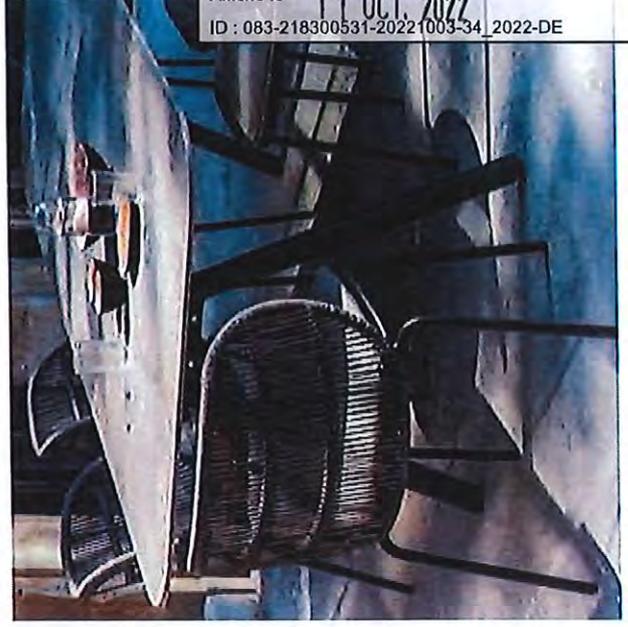
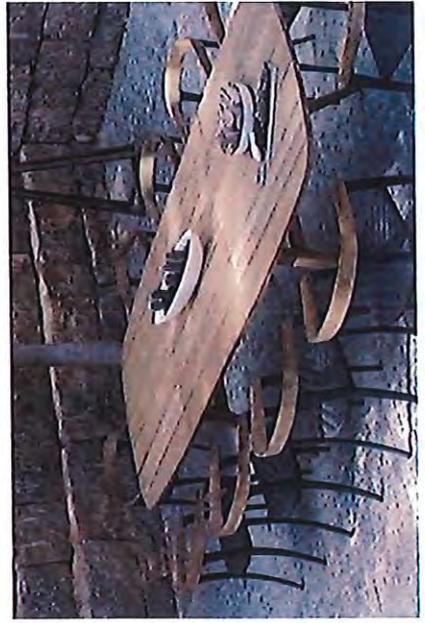


Vue aérienne

Les ensembles mobiliers devront être harmonieux et s'inscrire dans l'esprit du village retrouvé.

En référence, ci-dessous deux images montrant des ensembles associant des matières nobles (métal, bois, rotin ou résine tressée) avec des formes simples et épurées.

Les tons seront bruns ou beige.



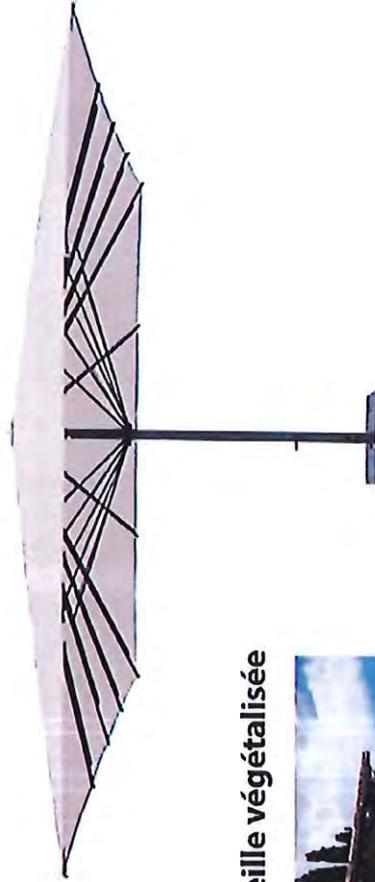
4. Propositions d'ombrage

Les toiles d'ombrage

Seuls les parasols et les bâches fixées sur les bâtiments seront autorisés.

Les modèles et couleurs seront imposés.

Les parasols seront carrés sans lambrequins. Les bâches pourront avoir un lambrequin de 30cm maximum.



Structures de type treille végétalisée



Une structure fine adossée à une construction existante de type treille à végétaliser.

Les couleurs proposées pour le Vieil Evenos

Il convient de redonner du caractère par le choix de couleurs chaleureuses et une homogénéité d'ensemble : plusieurs tons de toile sont ici proposés pour le Vieil Evenos.

Les bras des stores seront en alu naturel.



RAL 6009

COULEUR CREME

Les couleurs proposées pour le Broussan et Sainte-Anne



RAL 6009

COULEUR CREME



BRUN

TERRE CUITE

83



Var

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Qui peut consulter le CAUE Var ?

Habitants, collectivités, enseignants,
professionnels, acteurs de
l'aménagement du cadre de vie
qui recherchent une information,
une aide dans les domaines de
l'architecture, de l'urbanisme et
de l'environnement.

Pourquoi consulter le CAUE Var ?

Soucieux de la qualité de votre cadre
de vie et de sa compréhension,
vous recherchez le conseil d'un
professionnel compétent et
indépendant pour valoriser votre
projet.

Quand consulter le CAUE Var ?

Le plus en amont possible de
votre projet de construction,
réhabilitation, aménagement
transmission culturelle et
pédagogique.

Où consulter le CAUE Var ?

04 94 22 65 75
26 place Vincent Raspail - 83000 Toulon
contact@cauevar.fr
www.cauevar.fr



Partenaire



LE DÉPARTEMENT

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le **11 OCT. 2022**

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le **11 OCT. 2022**

ID : 083-218300531-20221003-34_2022-DE